

L'enfant exposé à la violence au sein du couple

Le rôle des directions dans le soutien des équipes

16, 17 novembre 2026

Depuis quelques années, les enfants de parents confrontés à la violence dans leur couple sont reconnus comme victimes directes de cette violence. De par l'insécurité, l'angoisse et les conflits de loyauté qu'elle génère, cette violence a en effet un fort impact sur leur développement.

Le rôle des professionnel·les de l'enfance est très important pour participer à la détection de ces situations qui restent encore trop souvent tues.

Cette formation vise à former les directions de structures de l'enfance à leur rôle spécifique dans la gestion de cette problématique.

Elle apporte des notions à l'attention des directions favorisant une posture ajustée face aux équipes dans la détection, l'orientation auprès d'organismes spécialisés et le signalement auprès des services de protection de l'enfance.

Afin de bénéficier pleinement de cette formation et de se concentrer sur la posture spécifique de direction, il est recommandé d'avoir suivi au préalable une formation de base sur la violence au sein du couple (fondation Malley Prairie ou CREDE) ou d'avoir effectué les lectures préparatoires proposées par les expert·e·s de la fondation Malley Prairie.

En collaboration avec



Fondation
MalleyPrairie

Objectifs

- Former les directions de structures de l'enfance à leur rôle spécifique dans la gestion de cette problématique
- Apporter des notions à l'attention des directions favorisant une posture ajustée face aux équipes dans la détection, l'orientation auprès d'organismes spécialisés et le signalement auprès des services de protection de l'enfance
- Développer chez les directions une attention et un questionnement permettant aux équipes d'envisager l'hypothèse de la violence au sein du couple et à les soutenir dans les diverses étapes permettant cette détection
- Revisiter brièvement le contexte des personnes victimes et auteures, les définitions de la violence au sein du couple ainsi que les enjeux qui s'y rapportent
- Rappeler les impacts, sur les enfants, de l'exposition des violences conjugales et sur l'exercice de la parentalité.

Cette formation met un accent particulier sur le devoir de signalement en vigueur pour les enfants en danger dans leur développement et donne quelques repères légaux.

Dates

16 et 17 novembre 2026
9h à 16h30

Intervenant-es

Formateur-trices spécialisés-es
de la Fondation MalleyPrairie

Tarif

CHF 580.-

Lieu

Centre Prévention de l'Alc
Rue de l'Alc 30
1003 Lausanne

Inscription

sur le site internet du CREDE
www.crede-vd.ch

CREDE – Centre de ressources en éducation de l'enfance
Avenue des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
Tél. +41 21 601 74 54 – formation@crede-vd.ch

